

MOUVEMENT 2022 - SAVOIE

DEMANDE DE MAJORATION DE BAREME POUR ENFANT A NAITRE

Document à transmettre au plus tard **le 4 mai 2022** à la DSDEN, division du 1^{er} degré, 131 avenue de Lyon,
73018 CHAMBERY CEDEX ou par mail à ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr

Règles du mouvement régissant les demandes

Nombre d'enfant(s) à naître : si la date de début de grossesse est antérieure au 01/01/2022, ce point sera rajouté manuellement par la division du 1er degré :

Pièces à joindre obligatoirement pour les enfants à naître :

- *pour une enseignante : un certificat médical de déclaration de grossesse*
- *pour un enseignant : un certificat médical de déclaration de grossesse et un acte de reconnaissance parentale pour les couples non mariés*

Situation de l'intéressé(e)

NOM Prénom :

Affectation en 2021/2022 (école + ville) :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse électronique professionnelle : @ac-grenoble.fr

Date de la demande : ____ / ____ / ____

Signature du demandeur :